

la  
**cgt**  
PACA

14<sup>ème</sup>

Conférence  
Régionale  
PACA



**TRAVAILLER  
ET VIVRE DIGNEMENT  
EN PACA**

**7 ET 8 JUIN 2018**

CAMPING DE L'ARQUET | CHEMIN DE LA BATTERIE | LA COURONNE | 13500 MARTIGUES

COORDONNÉES GPS : LATITUDE : +43° 19' 49.184" - LONGITUDE : +5° 3' 26.046"

# Sommaire

14<sup>ème</sup>

Conférence  
Régionale :  
un moment  
privilegié

3

15

Pour un  
aménagement  
solidaire  
du territoire

Depuis  
la 13<sup>ème</sup>  
Conférence  
Régionale,  
une activité  
soutenue...

4

Les services  
publics,  
partout  
et pour tous  
en PACA

19

Une activité  
au service  
de notre ambition  
revendicative :  
« **Vivre  
et travailler  
dignement  
en PACA** »

6

Une  
démarche  
revendicative  
audacieuse

9

Pour une  
formation  
professionnelle  
émancipatrice

23

En PACA  
comme ailleurs :  
**pas de  
développement  
économique  
équilibré sans  
une industrie  
forte !**

11

Le Comité  
Régional :  
une structure  
au service  
de la CGT

25

# 14<sup>ème</sup>

## Conférence Régionale : un moment privilegié

Le Comité Régional CGT PACA va tenir sa 14<sup>ème</sup> Conférence Régionale les 7 et 8 juin 2018 à Martigues.

Ce moment privilégié de la vie du Comité Régional qui rassemble les Unions Départementales et les secteurs professionnels, vise à faire le bilan de l'activité et vise à se projeter pour les trois années à venir.

Dans cette période où la riposte s'organise contre la régression sociale, la CGT se donne la mission d'être le ciment d'un mouvement social engageant les salariés, les demandeurs d'emploi et les retraités vers une démarche de conquête.

Durant ces trois années qui nous séparent de la dernière conférence, l'actualité nous a beaucoup occupés. Les événements sociaux, les divers rendez-vous électoraux, les différents mouvements contre les réformes visant à affaiblir les droits des travailleurs, les attaques sur les services publics, les restructurations d'entreprises et de filières, l'avènement du numérique dans le travail, ont modifié le paysage politique, économique et social de notre région.

Face à cette réalité, nous devons prendre des dispositions ensemble pour répondre à tous les défis qui sont posés à notre organisation.

Ils sont devant nous, ce qui nous laisse des potentialités pour les appréhender et les combattre lorsque c'est nécessaire, et porter un certain nombre de propositions assis sur des contenus

revendicatifs. Cela suppose de ne pas subir les affres de l'avenir, mais de le construire avec les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi.

S'engager dans la construction à tous les niveaux d'une CGT capable de rentrer pleinement dans le 21<sup>ème</sup> siècle par l'exigence d'une économie bâtie sur autre répartition des richesses qui permette de répondre aux besoins des travailleurs mais aussi par l'exigence de la transformation du travail.

Le syndicalisme CGT doit se projeter vers l'avenir avec une ambition : faire de PACA un territoire **où l'on travaille et l'on vit dans de bonnes conditions.**

Dans ce cadre, le Comité Régional se fixe l'objectif d'être un des moteurs pour entraîner les Syndicats, les Unions locales et les Unions Départementales avec les salariés vers des horizons plus prometteurs.

Il entend devenir un outil pour coordonner et favoriser les intérêts communs dans et entre les départements, avec les professions, afin de porter un projet régional offensif partagé avec l'ensemble des structures et organisations. Un projet construit en cohérence avec les cahiers revendicatifs, pour bâtir une région de progrès social, autour de services publics consolidés, d'une économie productive renforcée et de garanties collectives confortées.

Ce sont des ambitions à relever, certaines préconisations présentées dans ce document seront mises en débat lors de cette Conférence autour du renforcement du service public, du développement de l'économie productive, de la construction d'un aménagement du territoire solidaire, ou de l'outil régional, afin de gagner l'implication du plus grand nombre pour donner à notre organisation toute la force dont les salariés ont besoin.



**GILLES  
FOURNEL**

SECRÉTAIRE  
DU COMITÉ  
RÉGIONAL PACA



Depuis  
la **13<sup>ème</sup>**  
Conférence  
Régionale,  
une activité  
soutenue...

**24** RÉUNIONS DE  
**COLLECTIFS** DE TRAVAIL  
OU DE RÉFLEXIONS : (Santé,  
Protection Sociale, Formation  
Professionnelle...)

**DÉCLARATIONS ÉLECTIONS 3**

**18** RÉUNIONS  
**DE GROUPES** DE TRAVAIL :  
(Filières industrielles, réformes  
territoriales, transports/  
aménagement du territoire...)

**10** RÉUNIONS  
**GROUPES** CESER

**RENCONTRES ACTEURS 14**  
DU MOUVEMENT SOCIAL

**GROUPES  
DE TRAVAIL 12**  
SUR LES TPE

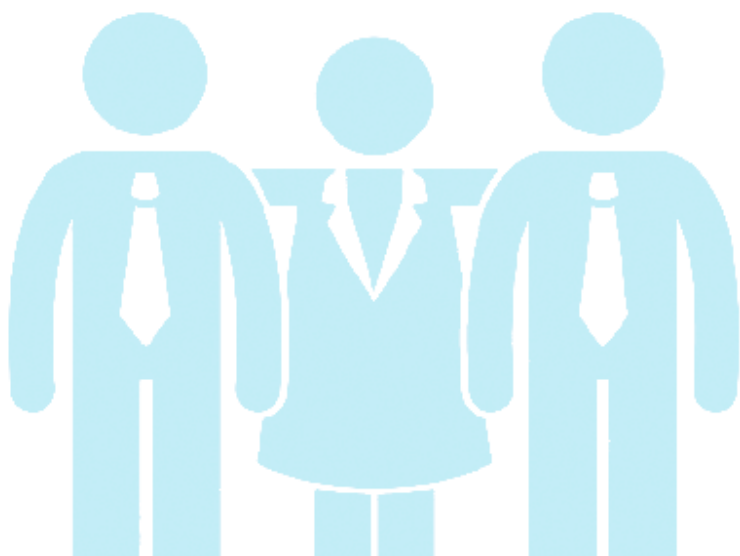
**5** RÉUNIONS DE TRAVAIL  
SUR LES SCHEMAS  
STRATÉGIQUES

**2** RÉUNIONS PRÉPARATOIRES  
DU CONGRÈS CONFÉDÉRAL  
**+ 2** élaborations de l'encart  
régional Peuple 51<sup>ème</sup> Congrès)

**7** JOURNÉES D'ÉTUDES

**DEMANDES D'AUDIENCES 4**

**ÉCHANGES  
INTERNATIONAUX 20**





## **4** MANIFESTATIONS :

- Une région pour le progrès social
- formation professionnelle et occupation dépôt carburant Puget-sur-Argens
- Loi Travail
- Distribution régionale sur les péages loi travail

**COMMUNIQUÉS DE PRESSE 10**

## **1** ORGANISATION ET PARTICIPATION

AUX ASSISES DE L'INDUSTRIE

## **1** PRÉPARATION DES ASSISES RÉGIONALES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**30** RÉUNIONS STATUTAIRES  
réunions du Comité Régional  
dont **8** avec les Professions

**RÉUNIONS DES MEMBRES DU COLLECTIF RÉGIONAL 45**

**72** SUIVI DES ORGANISATIONS  
(PRÉSENCE CE UD /  
PROFESSIONS - COMITÉS  
GÉNÉRAUX DES UD - CONGRÈS)

## **MANDATS CONFÉDÉRAUX :**

UIT, CCN, collectif secrétaire régionaux, collectif santé-offre de soins, collectif santé/travail, collectif formation professionnelle, commission FNI, Comité de Rédaction Ensemble.

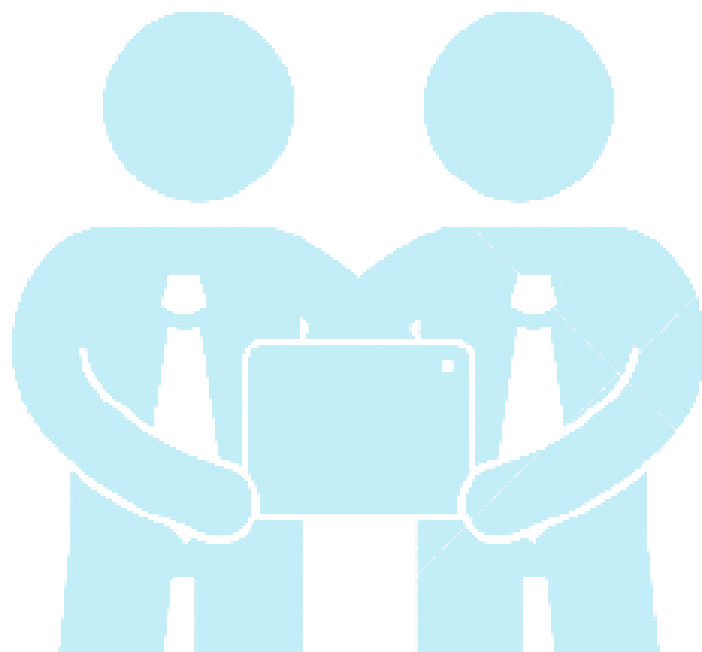
## **OUTIL DE COMMUNICATION :**

MISE EN PLACE : NEWSLETTER, SITE INTERNET, PAGE FACEBOOK, TWITTER.

## **SUIVI ET FONCTIONNEMENT DES MANDATS**

**INSTITUTIONNELS :** CESER, CREFOP, COPAREF, ORM, IRT, CROCT, CRSA, DIRECCTE, CRT, CPRIA, CPRI...

**132** MANDATS RÉGIONAUX  
dont **52** pour le secteur  
emploi-formation  
et **28** pour le secteur  
santé-protection sociale ...



Une activité  
au service  
de notre ambition  
revendicative :

**« Vivre  
et travailler  
dignement  
en PACA »**

Cette Conférence Régionale PACA intervient dans le contexte d'une succession de lois et un changement de majorité régionale qui ont profondément bouleversé le paysage territorial qui s'inscrivent pleinement dans l'amplification du projet politique libéral.

Les différentes réformes territoriales ont bousculé les périmètres des régions et consacré les métropoles pour rendre le territoire plus perméable aux orientations libérales.

Ce fut également un moyen d'éloigner les citoyens des lieux de décisions.

Tout cela s'inscrit dans une réorientation profonde, dans une dynamique engagée depuis plus de 30 ans de mise en concurrence des salariés et des territoires, tant nationale qu'euro-péenne, qui s'illustrent par des réorganisations industrielles, dans une logique de financiarisation de l'économie, de compétitivité et d'austérité notamment des politiques publiques.

Ces modifications sous pression du capital ont déjà en partie façonné le territoire, les entreprises, les établissements, les lieux de décisions au sein de la région. Ainsi, la création des métropoles au détriment des zones rurales est en voie de concentrer un maximum de ressources et de richesses.

La spécialisation des territoires est plébiscitée au détriment d'un aménagement du territoire équitable et solidaire.

Ce remodelage conduit à des attaques sans précédent sur les services publics, notamment dans les zones rurales mais aussi quelque fois par leur mise en concurrence en zone urbanisée.

L'éloignement des niveaux de décision, pour éviter les résistances, constitue également un axe stratégique qui pèse sur notre capacité à construire des alternatives.

Mis bout à bout, on s'aperçoit aujourd'hui que c'est bien un projet politique de cohérence régionale qui s'est imposé.

Le Comité Régional, conscient de cette réalité, a tenté de combattre depuis de nombreuses années et à différents niveaux ces stratégies, en témoignent, les initiatives énumérées comme le slogan repris régulièrement « bâtir une région de progrès social ».

## **UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL AU SERVICE DU PROGRES SOCIAL**

Le Comité Régional participe au CSIR<sup>1</sup>. Les représentants régionaux des 3 principales organisations syndicales Italiennes et de 3 organisations syndicales Françaises se réunissent quatre fois par an. La portée des échanges et des initiatives engagées par le Comité est très limitée, l'activité restant très institutionnelle et ne s'appuyant que très peu sur l'activité des syndicats.

Le Comité Régional a reçu plusieurs délégations étrangères (Union des Syndicats Monégasques, Syndicat de la Province de Guangzhou en Chine...) et a participé aux initiatives organisées dans les départements, notamment au colloque international à l'initiative de l'Union Départementale des Bouches-du-Rhône.

Une délégation du Comité Régional composée des représentants des UD et de Professions de PACA, a participé à un séjour à Cuba en Mai 2017. Ce séjour organisé en lien avec notre



partenaire LVJ<sup>2</sup>, a permis de découvrir pour certains et mesurer pour d'autres, l'évolution de la situation à Cuba, qu'elle soit sociale ou politique. Les rencontres avec nos camarades de la CTC<sup>3</sup> et les diverses délégations internationales ont permis d'échanger les expériences vécues par les salariés des différents pays et appellent à des prolongements.

La France durant son histoire a toujours accueilli des êtres humains de pays en guerre et son peuple n'a jamais été privé de ses droits et le vivre ensemble est devenu une richesse pour notre pays.

Nombreux de nos concitoyens sont les descendants de migrants (Italiens, Espagnols, Arméniens, etc...).

On n'est pas migrant par plaisir, l'exode est toujours une blessure. Dans le contexte international actuel, la chasse aux réfugiés constaté sur notre région et particulièrement dans les Alpes Maritimes n'honore pas les dirigeants de notre pays.

La CGT s'est fortement inscrite dans ce combat pour la dignité et a mené des actions de solidarité avec ses organisations et notamment avec des Comités d'Entreprises.

Dénonçant les postures des représentants de l'État en PACA qui agissent le plus souvent au mépris du droit international, afin de répondre et de satisfaire des idées populistes comme quoi nous serions assaillis de profiteurs. La CGT s'est inscrite dans toutes les actions de soutien, appelant aux diverses manifestations, inter-

pellations des préfectures ou en direction de la SNCF face aux divers agissements des forces de l'ordre aux frontières, alors que de nombreux réfugiés n'ont pas encore dépassé l'âge de l'adolescence.

La CGT compte bien persévérer dans ce combat pour ne pas avoir à donner des explications aux générations futures lorsqu'elles analyseront les actes de notre époque, c'est à dire gagner des règles qui permettent le développement des solidarités internationales dans le respect de l'humain.

**AMBITION 1 :** Poursuivre et développer l'activité du Comité Régional à l'international, notamment sur le bassin méditerranéen, à partir des problématiques et des enjeux régionaux. Le Comité Régional portera une attention toute particulière sur la question des réfugiés et des migrants.

1. CSIR : Conseil Syndical Inter-Régional  
 2. LVJ : Loisirs, Vacances, Jeunesse  
 3. CTC : Centrale des Travailleurs Cubains

## LE COMITE REGIONAL : SES AMBITIONS RENDICATIVES, SON ACTION, SA DEMARCHE, SA PLACE, SON ROLE

Cette rétrospective pointe les actions et les réflexions menées, mais aussi les mobilisations à construire au niveau régional pour ces prochaines années.

**Aujourd'hui, à partir des actions menées par nos organisations dans les territoires et dans les entreprises, bien en prises avec les réalités locales, il s'agit d'améliorer notre capacité à organiser, coordonner la démarche CGT dans cet espace géographique autour d'une ambition revendicative cohérente et convergente.**

La Conférence nous donne l'occasion de nous interroger sur notre démarche à construire.

Ces dernières décennies ont vu les régions monter en puissance de manière continue, tant du point de vue économique, social que politique et institutionnel et cela, sans réelle « vie démocratique régionale ».

Au travers de ces éléments, la question qui nous est posée est-elle une question de périmètre ou, bien avant tout, une question de démarche CGT à l'intérieur de ce périmètre ?

En prenant conscience de nos forces et de nos faiblesses à l'échelon régional et devant les en-

jeux qui se dressent devant nous, les dirigeants des UD de PACA avec le Comité Régional ont décidé de mettre en débat plusieurs questions.

Ces réflexions ont abouti à :

- Définir un contenu autour d'une ambition revendicative convergente ;
- Vivre et Travailler dignement partout en PACA ;
- Partager une démarche s'appuyant sur le rapport de force en proximité et le travail croisé Pro/Interpro ;
- Situer le Comité Régional comme un outil de coordination au service des Organisations pour aider à la construction du rapport de force et coordonner la démarche CGT dans cet espace géographique pour gagner !
- Améliorer les conditions de travail et d'accueil des camarades dans les locaux du Comité Régional en réalisant des travaux de réhabilitation nécessaire.

**AMBITION 2 :** Par ce processus, permettant de construire collectivement une approche commune des UD en lien avec les Professions, le Comité Régional se doit de porter sur les grands enjeux régionaux, de réelles perspectives autour d'une feuille de route revendicative régionale.



# Une démarche revendicative audacieuse

Dans le contexte économique et social difficile qui est le nôtre, ce document vise à clarifier les actions et les réflexions du Comité Régional CGT PACA pour les trois ans à venir auprès de l'ensemble des organisations de la région autour de plusieurs préconisations. Aussi, ce qui suit ne peut être exhaustif puisque la proposition repose sur l'énumération de priorités qui répondent aux critères d'une CGT tournée vers l'avenir.

Cela est d'autant plus audacieux que dans la dernière période, la région PACA a subi et subi encore de vastes restructurations qui se sont soldées par une désindustrialisation et des pertes d'emploi considérables dans des secteurs clés de la région.

Dans ce cadre, la question des enjeux régionaux ne peut être prise comme une adaptation aux évolutions institutionnelles, mais comme un moyen de l'action collective complémentaire, pour nous permettre de nous engager collectivement vers une société plus juste, plus équilibrée, plus sociale.

Les différentes évolutions institutionnelles, politiques et économiques profondes – en cours et à venir influent énormément sur le monde du travail.

Les territoires doivent donc s'affirmer comme des lieux essentiels de construction revendicative pour répondre à ces enjeux. La dimension territoriale doit permettre de construire des ambitions revendicatives en travaillant leur cohé-

rence nationale et leurs articulations avec les exigences professionnelles. Tout cela nécessite que nos organisations inter-professionnelles et professionnelles en territoire tissent une activité syndicale toujours mieux confédéralisée.

L'idée de projets de territoire en lien avec les contenus revendicatifs des syndicats doit faire son chemin. L'objectif du « plein-emploi », du « développement humain durable » et l'extension et l'approfondissement de la « démocratie sociale » exigent de prendre des dispositions pour les atteindre.

Ces revendications doivent être élaborées avec le souci de mettre en valeur les atouts des territoires dans le cadre de l'affirmation de la cohésion et de la solidarité nationales – s'agissant du développement des services publics, de l'industrie, etc. – à partir d'un aménagement du territoire solidaire.

Elles doivent également prendre en compte le poids des groupes multinationaux et les conditions de l'ancrage des firmes au territoire, tout comme l'apparition de nouveaux secteurs d'activité. Dans le même temps, les orientations gouvernementales nationales se répercutent drastiquement sur les politiques locales actuelles. Nous devons donc peser efficacement sur des mesures situées à l'articulation entre les stratégies des entreprises, celles de l'État et des collectivités locales.

La capacité de prendre en compte toutes ces dimensions fonde la pertinence du mouvement syndical en tant qu'acteur essentiel de cette articulation.

Comment la CGT conçoit-elle son intervention ? Comment doit-elle s'organiser, et travailler pour faire face à cette responsabilité ?

**AMBITION 3** : Dans leur diversité, les territoires constituent bien un champ d'intervention syndicale dont il faut se saisir, afin d'organiser une riposte efficace. À partir d'un travail croisé renforcé entre nos organisations, l'objectif pour le Comité Régional est donc de bâtir des propositions concrètes sur les enjeux territoriaux visant à améliorer la vie des salariés, privés d'emploi ou retraités, dans et hors du travail.

## En PACA comme ailleurs : **pas de développement économique équilibré sans une industrie forte !**

Alors qu'au niveau national le PIB<sup>4</sup> a progressé de 3,45 %<sup>5</sup> entre 2010 et 2014 (derniers connus), en PACA la progression n'aura été que de 2,02 % sur la même période. Quant au PIB par habitant, il n'aura progressé que de 3,9 % en PACA contre 5 % en France métropolitaine. En 2014, le PIB par habitant n'aura progressé que de 0,1 % après avoir reculé de -0,5 % en 2013, alors qu'au niveau du pays, il progressait respectivement de +0,6 % et +1 %.

Qu'en conclure sinon que l'activité économique de PACA est atone et que sur la période, notre région a connu une stagnation économique avec toutes les conséquences qui en découlent sur l'emploi et le niveau de vie de la population.

### **UNE ÉCONOMIE DOMINÉE PAR LES SERVICES**

Avec une création de richesse évaluée à plus de 135 millions d'euros en 2014, PACA se caractérise par la prédominance écrasante des services (marchands et non marchands) qui représentent 81,6 % de la valeur ajoutée créée (110 milliards d'euros). Alors qu'au niveau national, (hors Ile de France) ils représentent moins de 75 %. Dans le même temps, alors que l'industrie nationale (hors Ile de France) participe à hauteur de 14 %

à la valeur ajoutée, en PACA, elle ne représente que moins de 11 % (14,6 milliards d'euros).

Cela se traduit en matière d'emploi. Sur les 1,773 millions de salariés en PACA, le secteur des services en regroupe 1,5 millions alors que l'industrie n'en compte que moins de 150 000 (soit moins de 9 %). L'essentiel (70 %) étant regroupé dans les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes. Même si les départements où l'emploi industriel est le plus présent sont les Alpes de Haute Provence (11,2 %) et le Vaucluse (11,1 %). Et si l'emploi industriel a diminué de 6 % depuis 2006, l'emploi de services a progressé de 6,5 % sur la même période.

Cette évolution est liée essentiellement à deux facteurs : l'externalisation de certaines activités de service auparavant intégrées aux entreprises industrielles (nettoyage, comptabilité...) et à la casse du tissu industriel qui se traduit par des suppressions d'emplois et des fermetures de sites industriels. Ces évolutions ne sont pas compensées par les nombreuses créations de PME et TPE industrielles.

Cela se traduit également en matière de rémunération car si les salariés de l'industrie représentent moins de 9 % du salariat de PACA, ils perçoivent 12 % des rémunérations versées alors que ceux des services n'en perçoivent que 81,6 % (pour 88,2 % des salariés). Les rémunérations sont donc globalement moindres dans le secteur des services. La conséquence est une rémunération mensuelle brute en PACA, globalement inférieure de 8 % à celle de la France métropolitaine.

Sans parler des conditions de travail dégradées, des horaires flexibles, des temps partiels imposés... qui sont monnaie courante dans le secteur des services.

### **UN TISSU DE TPE IMPORTANT**

En PACA, 8 300 entreprises industrielles occupent au moins 1 salarié mais seulement 285 en occupent plus de 50 !! Dans les services, le phénomène est encore plus accentué avec seulement 727 entreprises occupant plus de 50 salariés sur un total de 86 000 entreprises.

4. PIB : Produit Intérieur Brut.

5. Tous les chiffres sont issus de source INSEE.

Cette situation conduit à un éclatement du salariat au sein d'une multitude de petites structures. Ainsi, en PACA, 51 % des salariés travaillent dans des entreprises occupant moins de 50 salariés (46,6 % France métropolitaine) et seulement 36,5 % dans des entreprises de plus de 100 salariés (40,4 % en France métropolitaine).

## UNE POLITIQUE RÉGIONALE QUI AGGRAVE LES INÉGALITÉS

Les politiques publiques, que ce soit de l'État ou de la Région, devraient se donner l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et territoriales, de développer l'activité économique dans le cadre d'un développement humain durable.

Or, les politiques mises en œuvre visent à concentrer les moyens sur les seuls secteurs et les seuls territoires dit « d'excellence ». Elles conduisent à la spécialisation des territoires et constituent un risque de déséquilibre et de fragilisation au sein de la région.

Alors que l'intervention économique de la Région et de l'État devraient favoriser des logiques économiques porteuses de progrès social à long terme, elles privilégient au contraire des logiques financières à court terme.

Alors que le développement économique régional devrait irriguer l'ensemble du tissu économique à partir des enjeux de développement productif et de soutien à l'innovation, il ne s'appuie que sur les Pôles de Compétitivités et les Opérations d'Intérêt Régionales qui ne visent qu'à mettre les moyens (aides, formation, recherche, infrastructures) au service de secteurs et de territoires particuliers.

## LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AMBITIEUSE

Des années de casse industrielle et de réorientation des investissements vers la sphère financière ont conduit à la situation actuelle et à faire de la France un « producteur d'appoint ».



La CGT mène sans relâche une activité revendicative forte pour préserver notre outil productif et aller vers la reconquête industrielle de nos territoires car l'industrie structure l'économie et l'emploi, elle configure les territoires en complémentarité avec les services publics.

Il s'agit de s'appuyer sur les filières qui représentent un atout majeur pour PACA, que ce soit sur la réparation et l'innovation dans les filières maritimes et navales, l'industrie portuaire, la chimie, les nanotechnologies, la production énergétique, la plasturgie, l'agroalimentaire, l'aéronautique, la cosmétique, la distribution et le traitement de l'eau et des déchets...

Le réseau de la sous-traitance est dense et riche, les établissements de recherche conséquents.

L'industrie demeure un des principaux moteurs de l'activité économique en termes de valeur ajoutée et d'emploi. Elle exerce un effet d'entraînement puissant sur l'ensemble des activités. Ainsi, chaque emploi industriel est susceptible de générer 4 emplois indirects.

## UNE CGT PORTEUSE DE PROJETS ET DE PROPOSITIONS POUR NOTRE RÉGION

Nous les avons formulées notamment dans les contributions du Comité Régional à l'élaboration du SRDEII<sup>6</sup> et du CPER<sup>7</sup> mais aussi à travers plusieurs réunions et initiatives revendicatives à l'image de la manifestation régionale du 13 Décembre 2016.

Le Comité Régional a ainsi travaillé sur des projets tels que :

- La filière démantèlement des navires, retraitement et recyclage des déchets ;
- La filière Bois ;
- L'école des métiers de la mer à Marseille ;
- La création d'une structure de suivi et d'évaluation des aides publiques aux entreprises.

En outre, nous considérons que toute entreprise bénéficiaire d'une aide publique devrait



s'engager à prendre en compte dans sa vision stratégique et sa gestion des indicateurs répondant à une démarche d'intérêt général (réduction de l'empreinte écologique, promotion de l'égalité, de la diversité, sécurisation des parcours professionnels ; développement de l'emploi ; promotion du dialogue social ; soutien au développement durable...)

Toute intervention publique en direction des entreprises devrait être contractualisée avec les indicateurs d'efficacité et des engagements pour le développement de l'investissement, de l'emploi, de la démocratie sociale.

Il est enfin nécessaire d'inscrire ces politiques dans une démarche d'anticipation des mutations en associant de façon complémentaire les mutations industrielles, celles du travail et de sa reconnaissance ainsi que les enjeux environnementaux pour répondre aux besoins de la population de notre région.

Cette dernière ne doit pas être ramenée au statut de « plateforme off-shore » de la mondialisation. Il faut s'appuyer sur la construction d'environnements locaux à partir des richesses humaines, intellectuelles des territoires de PACA. Territoires qui doivent être envisagés comme autant d'atouts à entretenir, à valoriser et non comme des ressources à épuiser.

Dans ce cadre, il est nécessaire de réfléchir à une nouvelle conception de l'industrie autour de la mise en place de circuits courts, du développement de l'économie circulaire, de

6. SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation.

7. CPER : Contrat de Plan État-Région.

8. SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et Équilibré des Territoires.

9. CPRDFOP : Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle.

l'éco-conception... qui permette de mieux répondre aux mutations technologiques comme aux besoins sociaux et environnementaux.

C'est pourquoi il y a une double urgence : porter un coup d'arrêt à la désindustrialisation et anticiper la révolution numérique. Cette reconquête doit se traduire par des orientations politiques visant à :

#### **AMBITION 4 :** Promouvoir la formation initiale et continue

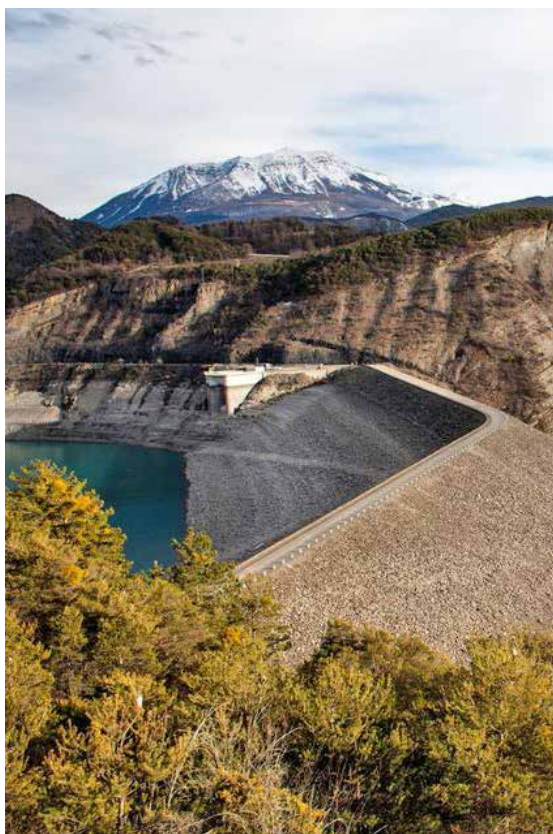
- Mettre en place un plan régional de formation visant à anticiper les mutations industrielles, à répondre aux besoins liés aux ambitions de développement et d'innovation.
- Revaloriser la voie professionnelle de la formation initiale en travaillant mieux la complémentarité entre formations sous statuts scolaire et apprentissage.
- Faire de la formation un outil de développement économique et de progrès social, mais aussi de d'émancipation et de développement humain.

#### **AMBITION 5 :** Investir dans la recherche et la production

- Travailler à l'émergence de nouvelles filières productives.
- Amplifier l'effort de recherche et d'innovation afin de permettre l'implantation d'industries nouvelles et le développement des filières existantes.
- Mieux intégrer le système portuaire de Marseille-Fos dans les filières industrielles régionales.

#### **AMBITION 6 :** Créer les conditions du développement productif

- Mailler les territoires avec des services publics de qualité est une nécessité ; à la fois pour répondre aux besoins des populations et créer un environnement propice à l'implantation et au développement des entreprises.
- A partir d'un pôle public de l'énergie, développer le secteur énergétique en PACA afin d'être en capacité d'accueillir de nouvelles implantations industrielles. En effet, le déficit structurel régional en énergie (entre 16 000 et 20 000 Gwh/an) constitue un frein majeur pour le développement industriel de PACA.
- Développer une vision progressiste cohérente dans la construction des schémas stratégiques régionaux, notamment le SRDEII, le SRADDET<sup>8</sup>, le CPER et le CPRDFOP<sup>9</sup>.



# Pour un aménagement solidaire du territoire

Réforme territoriale oblige, la région PACA s'est fortement modifiée depuis les trois dernières années. Passant de la 3<sup>ème</sup> place à la 6<sup>ème</sup> place en nombre d'habitants, la région PACA a pourtant dépassé depuis 2015 les 5 millions d'habitants.

Elle reste une terre de contrastes et d'inégalités avec un PIB par habitant qui, malgré sa faible progression, est le 2<sup>ème</sup> en France après la région AURA<sup>10</sup>, hormis l'IDF<sup>11</sup>.

Coté économique, la simple lecture de certains indicateurs pourrait rendre optimiste nombre d'observateurs.

Pourtant l'augmentation du nombre de créations d'entreprises n'a eu que peu d'effet sur le niveau d'emploi. Si ce dernier s'est certes légèrement accru ces dernières années, le taux de chômage est resté quasiment stable et le taux d'emploi parmi les plus faibles de France.

Les raisons sont multiples mais en prenant l'exemple des transports, dans un secteur en pleine progression, le nombre d'auto-entrepreneurs a bondi de 52 % même si le recours à ce statut semble se ralentir ces derniers mois.

Malgré les discours « volontaristes », la région PACA reste majoritairement axée vers le tertiaire et les services avec pour conséquence de la placer dans le carré de tête des régions où le taux de pauvreté et le chômage sont structurellement plus élevés.

Cette situation est particulièrement visible dans la partie ouest de la région comprenant Bouches du Rhône, les Alpes de Haute-Provence et le Var.

Ce dernier département occupe la 7<sup>ème</sup> position dans la classification nationale par département les plus pauvres et la 2<sup>ème</sup> au sein des territoires métropolitains.

## DES RAISONS MULTIPLES ET DES POTENTIALITÉS NON EXPLOITÉES

La région possède un patrimoine naturel exceptionnel

- Une façade maritime importante et sous-utilisée :
  - En l'absence de véritable politique de développement, les activités portuaires actuelles sont sous-exploitées.
  - Un potentiel gâché au regard du poids économique que représente le Port de Marseille aujourd'hui qui à lui seul génère 3 % du PIB de la région.
- 51 % de son territoire est couvert par des espaces forestiers :
  - Cette région occupe la 2<sup>ème</sup> place des régions françaises les plus boisées, derrière la Corse (60 %). Le Var est le département le plus boisé de la région avec un taux de boisement de 64 %, suivi des Alpes-Maritimes (58 %) et des Alpes de Haute-Provence (58 %) avec pour conséquence que cette géographie engendre le fait que 80 % des habitants vivent et exercent leur activité sur 10 % du territoire correspondant à la bande littorale.
  - Ce patrimoine est peu valorisé et très peu exploité avec une absence de projet industriel concernant l'exploitation de la forêt méditerranéenne.

10. AURA : Auvergne-Rhône-Alpes.

11. IDF : Ile-de-France.

## ***Dispersion de l'Habitat d'un côté et concentration des emplois de l'autre***

En 50 ans la population de la région a progressé de 2 millions d'habitants. Mais si dans certaines grandes villes, la rénovation de l'habitat est un point positif, le parc de logements sociaux reste insuffisant au regard du niveau social existant. Ainsi sur 233 communes en infraction au niveau national sur le nombre de logements sociaux 64 soit près de 30 % sont localisées de notre région.

## ***L'absence de politique foncière préjudiciable***

Dans le même temps, en laissant faire le seul « Marché » le coût du foncier en PACA est devenu une problématique forte pour tous ses habitants mais aussi pour son développement.

La conjonction Transport/activités-emplois/habitat constitue un enjeu d'aménagement du territoire. Mais le constat des politiques menées marque une inadaptation face à ces enjeux.

De ce fait, l'attractivité » de notre région engendre une part du budget des provençaux consacrée au logement toujours plus importante.

Cette situation renforce la précarité et contraint à l'éloignement des lieux de travail.

Les besoins de transport s'en trouvent accrus sans que de véritables réponses soient apportées.

Depuis des décennies, les questions de transport ont été sous estimées, mais aussi délaissées.

Notre région est particulièrement impactée affichant un retard préjudiciable.

Des infrastructures insuffisantes et des réseaux de transport inadaptés.

Ce retard est visible dans plusieurs grandes villes de la région où le développement des transports du quotidien souffre de la comparaison avec d'autres agglomérations nationales. Parmi les 10 villes les plus embouteillées de France, on retrouve les 3 métropoles de la région.

## **CÔTÉ FERROVIAIRE**

Les 4 Millions de Provençaux, d'Alpins et d'Azuréens ne disposent que de **10 cm de ligne ferroviaire par habitant, c'est 5 fois moins que la moyenne nationale**, alors que la Côte d'Azur est la ligne qui concentre le plus de trafic hors Ile de France.



## ***Une Amélioration en vue ?***

Au regard des annonces et des politiques menées, on peut douter que le développement afin de répondre aux besoins des populations soit l'objectif actuel.

Après quelques années qualifiées d'offensives qui ont vu une augmentation des travaux financés par les contrats de plan, la dernière période semble être à la contrainte des dépenses quelles qu'en soient les conséquences.

Les derniers contrats de plan ont été placés sous le signe des économies et de l'austérité réduisant la modernisation des infrastructures à la portion congrue. Les retards pris dans la réalisation des faibles investissements restant tendraient à démontrer la volonté de ne pas les réaliser.

La ligne nouvelle Marseille - Nice a été jugée « prioritaire » mais les différents scénarii laissent craindre que la décision soit uniquement guidée par le coût et que le calendrier des travaux phase sa réalisation sur plus de 20 ans.

Les dessertes du quotidien se voient, elles aussi réduites par les recherches d'économies de la région. Mais on assiste au même phénomène au sein des Métropoles où les Autorités Organisatrices des Transports exigent une baisse des coûts quitte à modifier et à abaisser l'offre de transport de façon drastique.

La politique de recentrage sur la massification laisse peu d'avenir aux dessertes rurales ou de montagnes. Seuls les grands axes et les métropoles seront privilégiés.

### ***Bienvenue dans une société qui acte la fin de toute politique d'aménagement du territoire !***

Les assises de la mobilité, dont les organisations syndicales ont été exclues, se sont prioritairement concentrées sur les évolutions numériques, le développement des modes doux comme le vélo et du co-voiturage.

On peut craindre que les questions écologiques servent de plus en plus d'effet d'aubaine à la recherche d'une alternative au transport collectif à des fins d'économie.

Lorsque l'on sait que les débats sur les transports collectifs ont été exclus de ces assises et que ces dernières doivent servir de base à la reconstruction d'une « LOTI<sup>12</sup> », on peut être inquiet !

Dans ce contexte, les rapports Spinetta sur le devenir du ferroviaire ou celui de Duron du Conseil d'orientation des infrastructures inquiètent sur le devenir du transport collectif et du service public

La baisse des moyens consacrés aux transports à des impacts négatifs à l'image des mêmes politiques conduites en direction de l'ensemble des services publics.

### ***Comment croire que l'ouverture à la concurrence pourrait améliorer cette situation ?***

Les expériences menées dans les autres pays ont engendré soit une augmentation du prix des billets (X6 en Grande Bretagne, il faut bien payer les actionnaires) sans amélioration de la qualité, soit une augmentation des subventions publiques « impôts » mais au bénéfice du Privé (comme en Allemagne).

Dans une région à fortes disparités, ces perspectives risquent d'aggraver les inégalités territoriales et répondent encore moins aux besoins des usagers en privilégiant les lignes à fort trafic et en négligeant les interconnexions entre les destinations.

## **PRÉCONISATIONS RÉGIONALES : FAIRE AUTREMENT !**

### ***Aménagement du territoire***

Avec la mise en place d'un collectif concernant les questions d'aménagement du territoire et de transport travaillant de façon croisée entre territoires et professions afin construire des propositions alternatives face à ces politiques. Le Comité Régional pourrait se doter d'un outil au service des territoires.

La préparation de la Conférence UIT<sup>13</sup> a permis de s'appuyer sur des collectifs existants au sein de nos UD, afin d'avoir une analyse à partir du travail territorial et construire une convergence de propositions au niveau de la région.

12. LOTI : Loi Organisation des Transports Intérieur.

13. UIT : Union Interfédérale des Transports.



Les premières pistes de travail que nous avons décidées portent sur :

- La logistique et son impact sur le développement de l'économie locale et régionale.
- La question de notre conception CGT des transports du quotidien sur la Région.

Ce travail de construction revendicative n'en sera que plus efficace s'il se réalise dans le cadre d'une certaine harmonisation pour l'ensemble de nos UD, et gagne la participation de toutes les professions concernées où la CGT est présente dans notre région.

### ***L'Habitat***

La création d'un service public de l'habitat est plus que jamais indispensable. Le droit au logement est un droit fondamental repris par la constitution.

L'État doit exercer ses prérogatives et faire du logement une priorité nationale.

Dans une région où la spéculation sur le foncier est importante, l'État doit se doter d'outils de régulation pour prioriser le foncier vers le logement et le développement industriel.

### ***Le Financement des Transports***

Il est indispensable de dégager les ressources nécessaires, de maintenir et de développer ces politiques avec des entreprises sous maîtrise publique, dont la seule mission doit s'inscrire dans réponse aux besoins des populations.

Concernant les infrastructures, l'État doit retrouver son rôle d'aménageur du territoire. Les investissements classés prioritaires doivent donc se réaliser dans un délai raisonnable.

Il doit s'appuyer sur :

- Ses opérateurs publics après les avoir désendettés pour qu'ils puissent s'acquitter réellement de leurs missions.
- La création d'un pôle public de financement comme le préconise la CGT qui permettrait de redéfinir le rôle des banques publiques et de l'économie sociale.
- La renationalisation des autoroutes ainsi que la taxation des modes les plus polluants et accidentogènes doivent être mis en œuvre afin d'apporter les ressources nécessaires comme initialement prévu.

Le Versement transport doit être dé plafonné comme en région parisienne, uniformisé et acquitté par l'ensemble des entreprises. Leur responsabilité dans le développement de la mobilité justifie leur participation.

Ces ressources doivent permettre d'avoir un regard sur quel niveau de prise en charge du coût du transport pour les salariés, les chômeurs et les retraités.

### **Le Développement et La Gouvernance**

La cohérence et l'intégration des plans de transport dans un seul Schéma Régional de l'Intermodalité comme le prévoit la loi, demande de se pencher sur la gouvernance et le nombre d'AOT<sup>14</sup>.

Nous préconisons depuis plusieurs années la mise en œuvre d'une AOT régionale. Sa mise en œuvre ne peut se concevoir qu'avec la mise en place de structures de concertation qui soient décisionnelles, respectant une composition représentative des associations usagers, des organisations de salariés au niveau des territoires et de la Région pour définir le développement et le plan de transport nécessaire.

Dans le contexte actuel de réduction de l'offre de transport, ce fonctionnement permettrait de

prendre en compte l'ensemble des territoires et non de privilégier les seuls espaces métropolitains, comme le fait l'exécutif régional.

Nos revendications, notamment de carte de transport multimodale régionale, avec une prise en charge des entreprises plus conséquentes, trouverait là l'espace de négociations qui fait défaut actuellement.

**AMBITION 7 :** Renforcer le travail du collectif régional aménagement du territoire transport habitat.

**AMBITION 8 :** Promouvoir un aménagement du territoire solidaire qui s'appuie sur des financements contribuant à la réponse aux besoins des populations, en modernisant les équipements et les infrastructures.

14. AOT : Autorité Organisatrice des Transports.



# Les services publics, partout et pour tous en PACA

Les politiques publiques doivent garantir à tous l'accès et la qualité des services publics sur l'ensemble du territoire en veillant au respect de ses principes fondamentaux : égalité de traitement des usagers et continuité et adaptabilité des services.

C'est le seul moyen de garantir à la population la réponse à ses besoins en matière d'éducation et de formation, d'action sociale et de santé, d'emploi, de justice et de sécurité, de logement, de transport, d'accès à l'énergie et à l'eau, d'information, de culture et de communication.

Pourtant, l'intervention publique ne cesse de reculer au profit du secteur privé qui considère toutes ces activités comme autant de marché à conquérir et de moyens de faire des profits.

Les modalités sont diverses : sous-traitance, privatisation, ouverture à la concurrence, partenariat public-privé... De plus dans les services publics actuels la gestion managériale s'est imposée partout. L'utilisateur est devenu un client, et les missions de services publics ne répondent plus aux besoins de la population mais à des indicateurs, des critères dits de qualité et autres obligations de résultats.

Le politique est devenu un instrument aux services des entreprises et il abandonne ses prérogatives de puissance publique au bénéfice de celles-ci.

Sous couvert de nécessaires politiques d'austérité pour réduire le déficit public, conduites aussi bien par l'État que par les collectivités locales,

sont abandonnés des pans entiers de l'intervention publique.

Cela se traduit au quotidien par des suppressions de postes et des fermetures de services, notamment dans les territoires ruraux et dans « les quartiers sensibles » : Fermeture des accueils publics EDF, des bureaux de postes, de classes, de suppression de lits dans les hôpitaux, dématérialisation et diminution des plages de réception Pôle emploi, CPAM, CAF, impôts, gare SNCF, réduction des circulations de trains...

Les premières victimes de ces politiques sont les personnes les plus fragiles qui cumulent des difficultés de mobilité, de maîtrise de la langue française et/ou d'utilisation de l'informatique.

Elles frappent aussi durement les agents des services publics confrontés au quotidien au manque de moyens, aux dysfonctionnements, aux réorganisations perpétuelles, à l'accentuation de la charge de travail au détriment de la qualité. Tout cela génère incompréhension et mécontentement des usagers et découragement ainsi que souffrance des personnels.

La véritable question aujourd'hui réside dans la nécessité de mener des politiques visant à la reconquête des territoires par les services publics et donc, de leur attribuer les moyens nécessaires à la conduite de leurs missions.

Cette reconquête est également nécessaire en termes de développement économique et notamment pour favoriser le maintien et l'implantation d'industries, qui exigent un maillage territorial fort en matière de transport, de communication, d'énergie ou d'éducation.

Disparitions de l'industrie et des services publics vont souvent de pair et contribuent au sentiment d'abandon ou de relégation des populations vivant en zone rurale ou en QPV<sup>15</sup>, ce qui est un des facteurs de développement des idées d'extrême droite.

Cette reconquête - si elle est l'affaire de tous - devra se construire en territoire avec les professions organisées et ne pas se contenter de défendre l'existant. Il nous faut bâtir des propositions CGT en prenant en compte l'évolution des besoins humains et de nouveaux droits pour les agents.

A ce titre, l'absence de représentation de l'UFSE<sup>16</sup> à l'échelon régional ne va pas sans créer de difficulté.

15. QPV : Quartier Politique de la Ville.

**AMBITION 9 : Contribuer au renforcement et à la modernisation des services publics et à la construction de projet alternatif CGT**

- Mettre les services publics au cœur de la bataille revendicative sur les questions emploi, de développement économique de reconquête industrielle.
- Porter cette revendication notamment dans notre activité CESER.
- Conforter les actions des secteurs impactés par les évolutions territoriales notamment au travers des transferts de compétences.

## LA SANTÉ : PERMETTRE À TOUTE LA POPULATION DE PACA DE SE SOIGNER

L'État de santé de la population dépend à la fois de la réalité sociale, économique, environnementale et des conditions de travail mais aussi, de la qualité du système de santé et de protection sociale.

En PACA, l'espérance de vie progresse (85,5 ans pour les femmes et 79,7 pour les hommes) avec une population plus âgée que la moyenne nationale.

Notre région est également marquée par la pauvreté (17% des habitants de PACA) et des inégalités socio-économiques importantes ainsi qu'une progression des familles monoparentales et des personnes vivant seules. Par ailleurs, 150 000 travailleurs saisonniers sont présents sur le territoire et des accidents du travail sont plus fréquents que la moyenne nationale. Dans le même temps, PACA connaît un doublement de sa population durant les périodes touristiques. Ce qui crée de nouveaux besoins qu'il est également nécessaire de couvrir en matière de santé.

Notre système de santé est emblématique des difficultés des services publics et de leur privatisation.

L'accès aux soins relève d'une double problématique : difficulté d'accès aux soins en territoire pour les uns mais aussi problématique financière

et sociale pour les autres qui n'ont pas les moyens de soigner : absence de médecin conventionné, franchises diverses, soins ou médicaments non remboursés...

La réponse aux besoins en santé en territoire est de moins en moins bien satisfaite, des territoires toujours plus nombreux sont touchés par la désertification médicale des médecins généralistes ou spécialisés et l'accès aux soins pour tous n'est plus garanti.

Les politiques publiques de santé déclinées par l'ARS s'inscrivent dans le cadre d'une diminution et d'une concentration des moyens ainsi que d'une privatisation toujours accrue.

La médecine libérale et son corollaire la liberté d'installation, démontrent, s'il en était besoin, que de laisser faire le marché ne permet pas de répondre aux besoins des populations.

Faut-il rappeler que les soins de ville représentent le principal poste de dépense publique : 8,6 milliards en PACA contre 6,3 milliards pour les établissements de santé et 1,5 pour les établissements et services médicaux-sociaux.

Une véritable politique de santé publique ne peut donc pas se contenter de vouloir agir seulement sur l'Hôpital Public en lui réclamant toujours plus d'économies, sans jamais remettre en cause l'organisation des soins de ville, son coût, son efficacité.

Dans le même ordre d'idée, le transfert au privé des pathologies courantes et des populations solvables pour ne laisser au public que les pathologies coûteuses et les populations non ou moins solvables ne peut durer, d'autant plus que la financiarisation du secteur privé aggrave encore les conditions de travail des salariés et la qualité des soins.

Cette financiarisation est encore plus accrue dans la gestion des EHPAD<sup>17</sup>. Investir dans un EHPAD, « c'est investir sur un marché porteur, avec un rendement attractif et une fiscalité avantageuse ». C'est surtout contribuer à la dégradation de la qualité de service et des conditions de travail.

C'est toute la politique de santé et de son financement qu'il faut revoir et le soi-disant « changement de paradigme » envisagé par l'ARS<sup>18</sup> dans son Plan Régional de Santé 2018-2022 en accélérant « le virage ambulatoire » et « le virage

16. UFSE : Union des Fédérale des Syndicats de l'État.

numérique » risque d'aggraver encore la qualité des soins. Ces évolutions sont surtout des outils de gestion financière destinés à faire des économies et non à répondre aux besoins de santé. Ainsi, par exemple trop souvent les patients sont amenés à quitter l'hôpital sans que leur situation sociale ait été appréhendée correctement et sans réponse pour une prise en charge à domicile.

Comment ne pas craindre en matière de santé - comme cela s'est produit dans les autres services publics - que le numérique ne devienne pas un canal de soin en remplacement des rendez-vous physiques, et qu'au final, il ne fasse qu'aggraver la situation qu'il prétend combattre en éloignant les plus fragiles de l'accès aux soins.

## LA SANTÉ AU TRAVAIL EN SOUFFRANCE

La santé, c'est aussi celle de la santé au travail, de la santé du travail.

La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie et la santé au travail, ce n'est pas seulement l'absence d'accidents ou de maladie professionnelle.

Si l'on considère comme l'OMS<sup>19</sup> que la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, il faut s'interroger sur la place et le rôle du travail dans le maintien ou l'amélioration de cet état de santé. Le travail doit être un facteur de bien-être, de santé et d'émancipation.

Force est de constater que pour le plus grand nombre de salariés, il est au contraire synonyme de mal-être, souffrance et d'aliénation.



Les ordonnances travail, politique de réductions des droits des salaires, de flexibilisation et de précarisation des travailleurs dégradent encore les conditions d'emploi et aggravent les conditions de travail.

Cela n'est pas compatible avec une véritable politique de santé au travail et de prévention.

La mise à mort des CHSCT, les modifications du compte professionnel de prévention qui a réduit les facteurs de pénibilité, les nouvelles modalités de suivi des travailleurs, ainsi que la nouvelle procédure d'inaptitude sont également des indicateurs qui ne trompent pas.

Plus généralement, des menaces pèsent sur l'ensemble des politiques de prévention avec des restrictions budgétaires qui n'épargnent pas les acteurs qui œuvrent dans ce domaine tels que l'ANACT<sup>20</sup>, les ARACT<sup>21</sup>, mais aussi l'INRS<sup>22</sup>.

Pourtant dans le même temps, le Plan Régional Santé Travail 2016-2020 affirme mettre la prévention primaire au cœur son action et affiche la volonté de travailler au plus près du terrain en lien avec les organisations syndicales notamment au sein de la nouvelle instance du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail.

Nous ne sommes pas dupes, la prévention, c'est au plus près des salariés qu'elle doit se faire et non dans les cabinets ministériels et autres instances de concertation.

Le CROCT<sup>23</sup> ou les CTR<sup>24</sup> de la CARSAT<sup>25</sup> ne peuvent pas remplacer le rôle des CHSCT et des syndicats dans l'entreprise, mais la CGT doit y prendre toute sa place.

La CGT en PACA a obtenu la Vice-Présidence du Groupe permanent, instance opérationnelle du CROCT, ce qui nous donne, en la matière, des responsabilités encore plus grandes et nous pousse à mener des actions concrètes ; notamment vis-à-vis des salariés les plus exposés. Les grands discours et les belles déclarations n'empêchent ni les morts sur les chantiers, ni les décès des suites d'une maladie professionnelle.

18. EHPAD : Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes.

19. ARS : Agence Régionale de la Santé.

20. OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

21. ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

22. ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

23. INRS : Institut Nationale de Recherche et de Sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail.

24. CROCT : Comité Régionale d'Orientation des Conditions de Travail.

25. CTR : Comité Technique Régional.

26. CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.

La santé au travail est par excellence le lieu de rencontre entre profession et territoires car, quelques mandatés isolés, dans ce mandat là encore moins que dans les autres ne peuvent être efficaces. Il est nécessaire de faire remonter le vécu des salariés, ce qui nécessite des liens étroits avec l'ensemble des professions.

Beaucoup de chemin reste à faire et cette exigence doit être au centre de l'activité du Comité Régional en matière de santé au travail.

Par ailleurs, malgré la réaffirmation lors du dernier Congrès Confédéral, de la place centrale du travail dans notre organisation et dans nos activités syndicales, force est de constater que la question du travail et de la santé au travail reste trop souvent une question de spécialistes, membres du CHSCT et quelques mandatés interprofessionnels.

La démarche travail a du mal à se faire une place entre les autres revendications de maintien de l'emploi, de salaire et de garantie de droits. Le taux de chômage toujours élevé, met une chape de plomb sur les problématiques de santé et c'est trop souvent le chantage à l'emploi qui l'emporte sur la santé des salariés parfois au péril même de leurs vies.

Il nous faut arriver à transformer notre démarche syndicale pour être au plus près du terrain, à l'écoute des salariés car, celui qui connaît le travail est celui qui le réalise et il aime en parler, être écouté, être entendu et porté ses exigences d'un travail de qualité. Le syndicat doit être en capacité de construire à partir de ces demandes individuelles des revendications collectives.

C'est ainsi que la CGT doit conquérir ou reconquérir des forces, s'adresser aux jeunes, aux cadres, s'implanter dans des entreprises nouvelles, dans des secteurs peu syndiqués.

Cette démarche le Comité Régional doit contribuer à la faire connaître et à la faire exister en s'appuyant sur des expériences concrètes qui ont fait leurs preuves.

26. INDECOSA : Information et Défense des Consommateurs Salariés.

**AMBITION 10 :** Bâtir des contre-propositions, favoriser des actions et améliorer le lien entre mandatés pour promouvoir une politique de santé et de protection sociale en PACA répondant aux besoins des populations.

- Être en capacité de construire des contre-propositions sur le Plan Régional Santé et à l'organisation de l'offre de soins en région.
- Développer les liens entre les mandatés santé, la coordination santé régionale, l'INDECOSA<sup>26</sup> en tant que représentant des usagers et la section syndicale ARS.
- Créer des liens entre les mandatés santé au travail et les professions à partir des problématiques ou de secteurs spécifiques : EHPAD, Travailleurs intérimaires et précaires, Accident du Travail et Maladie Professionnelle...

**AMBITION 11 :** Faire de l'activité du Comité Régional, en matière de santé au travail, un enjeu revendicatif à part entière à partir du vécu des salariés.

- Faire les liens entre santé, protection sociale et santé au travail en développant l'activité du collectif Travail Santé Protection Sociale.
- Intégrer les problématiques Travail Santé Protection Sociale dans le plan régional de formation de l'IRT et dans les cycles de formation anticipation des mutations socio-économiques.
- S'attacher à développer une activité autour des questions d'invalidité et de handicap en lien avec les mandatés dans les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale et les Services Santé au Travail.

# Pour une formation professionnelle émancipatrice

Depuis l'arrivée du nouvel exécutif à la tête de la Région fin 2016, la formation professionnelle initiale et continue subi une réorientation profonde. Il s'agit d'en faire un levier au service exclusif du patronat. Cela s'est traduit concrètement par :

- Des coupes sombres dans les formations aux premiers savoirs en direction des jeunes et des adultes les plus en difficultés (savoirs fondamentaux, illettrisme...).
- La priorité donnée aux formations visant un retour immédiat à l'emploi (avec l'objectif, pour les organismes de formation, de 70 % de retour en emploi des stagiaires).
- Le « tout apprentissage » avec la volonté de doubler le nombre d'apprentis en PACA sur la mandature, au détriment de la voie scolaire de formation professionnelle (les lycées professionnels où les ouvertures se font à dose homéopathique).
- La volonté d'orienter l'offre de formation en direction des jeunes et des privés d'emploi sur les seuls secteurs relevant des priorités économiques de la région.

Cette politique a donné lieu à plusieurs mobilisations des salariés des organismes de formation et des stagiaires à l'appel de la CGT ces deux dernières années.

Pourtant, elle va se trouver aggravée par la loi portée par le gouvernement qui, si elle est adoptée, ira exactement dans le même sens.

Avec la monétisation du CPF<sup>28</sup> (500 €/an et par personne), la suppression du CIF<sup>29</sup> ..., le salarié est considéré comme un consommateur de formation (on achète sa formation comme une boîte de petits pois), responsable de son employabilité et de ses compétences, ne pouvant plus accéder à une réelle formation qualifiante sans l'accord express de son employeur.

A l'arrivée : plus aucunes prise en compte des jeunes et des adultes en matière de formation professionnelle, une vision utilitariste et adéquationniste de la formation qui n'a plus comme seul objectif que l'accès, le retour ou le maintien dans l'emploi, à l'exclusion de toute approche visant la qualification, la promotion sociale et professionnelle.

Le Comité Régional CGT, notamment à travers ses mandatés dans les instances régionales (CREFOP<sup>30</sup>, COPAREF<sup>31</sup>...) porte une autre vision de la formation comme outil au service de l'émancipation des travailleurs. C'est un combat difficile mais nécessaire pour réorienter les politiques régionales et nationales vers la réponse aux besoins des jeunes, des salariés, des privés d'emploi et du développement économique de notre région.

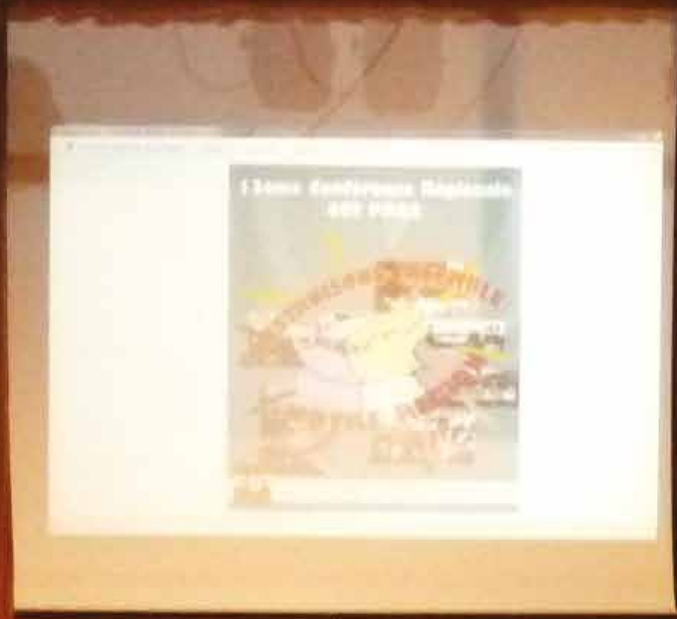
**AMBITION 12 : A travers son collectif emploi formation professionnelle et ses mandatés, le Comité Régional se fixe l'objectif d'être toujours plus et mieux au service des revendications CGT et du rapport de force, afin de gagner une politique de la formation professionnelle émancipatrice, tant au niveau régional que national.**

28. CPF : Compte Personnel de Formation.

29. CIF : Congé Individuel de Formation.

30. CREFOP : Conseil Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle.

31. COPAREF : Commission Paritaire Régionale Emploi Formation.



**13<sup>ème</sup> Conférence Régionale CGT PACA**  
Construire une activité CGT en région  
Pour gagner du progrès social  
4 et 5 Juin 2015 - Ramatuelle



# Le Comité Régional : une structure au service de la CGT

Notre Conférence Régionale se déroule à un an du 52<sup>ème</sup> Congrès Confédéral qui verra, entre autres, la question de l'évolution de nos structures territoriales CGT posée.

Cette question a fait l'objet d'un débat lors du CCN<sup>32</sup> des 14 et 15 novembre 2017 avec l'idée d'être une CGT de transformation sociale, plus efficace tout en étant de proximité avec un objectif commun à toute la CGT, le renforcement et l'efficacité revendicative

Le 51<sup>ème</sup> congrès a retenu, à travers le document d'orientation adopté, les démarches suivantes :

- Interprofessionnaliser l'activité CGT en région par la participation des professions au sein du Comité Régional.
- Faire du Comité Régional un lieu d'impulsion pour des objectifs revendicatifs et de vie syndicale.
- Inviter les professions à favoriser une activité professionnelle en région en intégrant la dimension multisectorielle de nombreux enjeux territoriaux.
- Envisager des modifications statutaires des Comités Régionaux CGT lors du 52<sup>ème</sup> Congrès Confédéral.

Il est également important de rappeler que la résolution du 51<sup>ème</sup> congrès décide, concernant nos ambitions en territoire, d'une démarche pour doter en moyens syndicaux les structures interprofessionnelles, et particulièrement les Unions Locales et Départementales, indispensables

pour développer la construction des luttes et le renforcement de la CGT.

Le collectif confédéral « structures territoriales » a travaillé en perspective du 52<sup>ème</sup> Congrès de la CGT afin de présenter une annexe.

Cette annexe porte sur 7 points : le périmètre, la composition, le fonctionnement, l'activité, les ressources, la Conférence et les modalités de prise de décision du Comité Régional.

Il est important d'insister sur le fait qu'il ne s'agit que de propositions qui doivent être débattues largement dans la CGT et s'inscrire dans une réflexion plus globale sur le fonctionnement et les évolutions possibles de l'ensemble de nos structures territoriales.

Ce nécessaire débat a pris la forme de rencontres (CCN) décentralisées.

Ces réunions nous permettent de tirer quelques enseignements principaux :

- Le fait régional est reconnu, l'importance de cet échelon syndical et le besoin que les organisations territoriales réfléchissent à s'organiser mieux et autrement est pointé.
- Le Comité Régional ne doit pas devenir une organisation supplémentaire de la CGT.
- Le Comité Régional est considéré comme un outil de coordination indispensable avec une capacité à porter des projets revendicatifs en territoire.
- Besoin de mieux faire connaître l'activité du Comité Régional à nos syndicats et à nos Unions Locales en lien avec les Unions Départementales.
- La territorialisation des enjeux rend plus que nécessaire la place des fédérations dans notre démarche, mais le manque d'animation des professions en territoire reste un frein.

Il nous faut désormais traduire dans les faits, à partir d'expériences concrètes, le « travail croisé professions/territoire ».

32. CCN : Comité Confédéral National.



## QU'EN EST-IL DU COMITÉ REGIONAL CGT PACA ?

Si pendant des années et pour diverses raisons - dont certaines ont été évoquées en préambule - les réunions du Comité Régional CGT PACA se sont matérialisées par des rencontres mensuelles des Secrétaires Généraux animées par le Secrétaire du Comité, depuis une dizaine d'années, l'aspiration des Unions Départementales à travailler différemment s'est faite sentir.

Jusqu'en 2008, le Comité Régional a assuré - et de la meilleure façon possible - son travail d'échange entre les premiers responsables syndicaux de la région et de mandatement de camarades représentant la CGT dans les instances de dialogue social régionales. Le Comité a particulièrement veillé à faire évoluer son activité dans le CESER<sup>33</sup>, à communiquer sur cette activité avec plus ou moins de succès et dans des conditions difficiles.

En 2012, les Secrétaires Généraux des Unions Départementales, à l'issue des débats de la Conférence Régionale, valident la création d'un collectif permanent auprès du Comité Régional, sous la responsabilité du Secrétaire Régional.

En 2015, à l'issue de la Conférence Régionale de Ramatuelle, les Secrétaires Généraux des U.D., s'inscrivant dans les réflexions de la CGT, décident d'inviter les responsables régionaux des

Fédérations une fois par trimestre aux réunions du Comité Régional.

Ce choix de permettre un échange trimestriel entre les secrétaires généraux des Unions Départementales de PACA et les responsables des professions en PACA, vise à répondre à une volonté de mieux travailler les projets CGT en territoire. Cela s'est traduit par exemple par la production d'un projet CGT lors du débat avec la région politique sur le Contrat de Plan État Région.

Cela repose aussi sur notre volonté de mieux prendre part au débat public sur les choix régionaux, de permettre au plus grand nombre de s'approprier les choix opérés, ainsi que leurs conséquences et les propositions CGT. C'est donc bien un enjeu syndical majeur pour peser dans le débat public.

Le travail croisé professions/territoire doit nous permettre également de faire émerger les attentes des salariés, des retraités, des privés d'emplois, au travail et hors du travail. Attentes qui s'entremêlent et qui sont au cœur des compétences régionales : l'industrie, la recherche, les transports, la formation, l'aménagement du territoire, l'organisation du système de santé... tous les enjeux structurants pour le développement du territoire et la réponse aux besoins.

33. CESER : Conseil Économique Social et Environnemental de la Région.

Nous sommes lucides, il reste beaucoup à faire pour que les syndiqués et le monde du travail s'approprient le fait régional et ses évolutions, afin de peser concrètement dans les lieux de décisions, en construisant des rapports de forces pour faire valoir d'autres choix.

**C'est dans cet esprit aussi que l'articulation et la cohérence de notre activité entre professions et territoire doit nous permettre de mieux travailler ensemble, et mieux tout court.**

Cela reste un enjeu vital si nous voulons incarner une CGT capable de transformer le quotidien, mais aussi d'influer sur les choix politiques et stratégiques dans l'entreprise et dans les services publics.

L'exemple de l'avenir de la SNCF est édifiant : enjeu pour la profession, les personnels mais également pour le service public du transport ferroviaire et pour l'aménagement du territoire.

C'est dans cet esprit que le Comité Régional a mis en place des collectifs.

A travers ces collectifs, pérennes ou ponctuels, le Comité permet aux militants des Unions Départementales de partager leurs expériences et de construire des réponses CGT cohérentes sur différents sujets à la maille régionale quand cela est nécessaire. Cela a été le cas, par exemple, sur les questions de formation syndicale, d'appropriation des questions financières ou encore des nouvelles dispositions concernant les conseils de prud'hommes...

Le Comité Régional organise régulièrement des journées d'études à destination des organisations de la CGT et de leurs militants sur des thèmes de portée régionale. Il est un lieu d'échange et de préparation pour les différents mandatés par la région dans les différents lieux de dialogue social.

Le collectif permanent anime au quotidien l'activité et veille à mettre en œuvre les décisions du Comité Régional. Il anime et organise le travail de la délégation CGT au CESER ainsi que de tous les mandatés CGT à la maille régionale. Il met à disposition des militants des organisations CGT de PACA un programme de formation régionale en lien avec l'Institut Régional du Travail d'Aix en Provence.

Enfin, le collectif gère au quotidien les finances du Comité. Il rend compte de son activité et de la situation financière au Comité Régional.

La question de la communication demeure un axe à améliorer.

La lettre du Comité répond en partie à cet objectif : faire connaître aux militants de la région PACA l'activité du Comité.

Le Comité Régional veut, à travers la mise en place d'un site internet et d'une page Facebook, compléter et élargir sa communication pour toucher un plus large public militant CGT ou non.

Il nous faudra appréhender, en lien avec les Unions Départementales la manière dont le Comité Régional peut aider les organisations de la CGT en PACA sur les questions de vie syndicales.

**AMBITION 13 : Poursuivre notre démarche de coordination favorisant le travail croisé entre l'ensemble des organisations et des structures professionnelles et interprofessionnelles CGT en PACA.**

**AMBITION 14 : Mieux faire partager les travaux du Comité Régional, ses propositions en lien avec les contenus revendicatifs portés par les unions départementales et les positions prises par ses mandatés.**

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.